

Société (Suite et fin)
Razak,
«l'Allemagnien»

P 5



LE

LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 042 Mercredi 19 octobre 2011 - 250 F CFA / Etranger 1€

Le PIB du Togo a connu en une décennie une croissance de 139%

Selon le Rapport perspectives économiques de l'Afrique édition 2010, publié par la Banque africaine de développement, l'OCDE et la Commission économique pour l'Afrique, le PIB du Togo a connu une croissance 139% entre 2000 et 2010. Cependant les meilleures croissances de la décennie sont celles affichées par les pays qui s'adossent sur les industries extractives à l'instar de la Guinée-Equatoriale (819 %), l'Angola (560%), le Tchad (421%) etc. certains pays ont toutefois connu une croissance négative au cours de la même période. C'est le cas du Libéria (-5%), les Iles Seychelles (-19%) et le Zimbabwe(-41%). ■

Editorial

Le Togo se lève pour un siège au Conseil de sécurité

Un siège au Conseil de sécurité n'est pas fait pour ceux qui veulent s'asseoir. Si l'on cherche un siège rien que pour s'asseoir dans le prestige et la grandeur, il vaut mieux rester sagement chez soi et ne pas regarder du côté du Conseil de sécurité.

On prend un siège au Conseil de sécurité pour rester debout face aux contradictions du monde ; un monde où règnent la guerre, la haine et la misère alors qu'un tout petit peu de solidarité agissante aurait suffi à le transfigurer.

C'est pour cela que le Togo est debout depuis des mois. Au-delà du prestige qui vient avec, occuper un siège au Conseil de sécurité c'est accepter de servir l'humanité qui est une et indivisible. Et le Togo n'aspire qu'à la grandeur de pouvoir servir davantage ses contemporains comme il l'a déjà fait par le passé en envoyant ses hommes aux confins du monde pour ramener la paix.

Si la gloire vient chemin faisant on ne s'en offusquera pas, tant il est vrai qu'ils sont nombreux ceux qui aspirent à servir le monde. Mais les élus seront peu nombreux. Alors « Togo debout, luttons sans défaillance ». Bonne chance pour le Togo. ■

La Rédaction



La justice administrative a du plomb dans l'aile au Togo

P 3

Coopération internationale
Les négociations des
Accords de Partenariat
Economique, toujours dans
l'impasse P 7

Premier Anniversaire de la création de l'ANC
Bilan mitigé d'un parti
qui a opté pour le
radicalisme à outrance P 2

Premier Anniversaire de la création de l'ANC Bilan mitigé d'un parti qui a opté pour le radicalisme à outrance



L'Alliance Nationale pour le Changement est une formation politique qui se veut un parti de combat, né d'ailleurs à la suite d'une cruelle guerre fratricide entre les militants et responsables de l'Union de Forces de Changement (UFC). Après un cuisant échec dans leur tentative de récupération de l'UFC à l'issue d'un congrès fictif, les partisans de Jean Pierre Fabre ont décidé de créer leur propre formation politique. Le 10 octobre 2010, une existence légale leur est reconnue et ce fut le point de départ d'une lutte sans répit aussi bien envers le pouvoir, qu'envers leur parti d'origine et les autres partis de l'opposition qui n'ont pas les mêmes aspirations pour la contestation à outrance.

Le parti qui a voulu bâtir sa réputation sur le radicalisme absolu, a fait feu de tout bois pour espérer s'adjuger avant toute consultation électorale le statut de leader de l'opposition. C'est ainsi qu'à l'heure du bilan, il est important de revenir sur ce parcours tumultueux fait de multiples fronts ouverts. A part la fausse victoire du vendredi 7 octobre devant la Cour de Justice de la CEDEAO à Porto Novo, l'ANC est un perpétuel abonné aux échecs.

Si on met de côté la première, lourde et prémonitrice défaite sur les deux congrès de l'UFC qui a vu la victoire de Gilchrist Olympio sur son ancien Secrétaire Général, on retiendra qu'après la scission de l'UFC et au lendemain de la création de l'ANC, le FRAC qui était la branche armée qui combattait pour installer Jean Pierre Fabre au Palais de La Marina, s'est sérieusement effrité avec la désertion de Kofi Yamgnane, la mise à l'écart volontaire de Dahuku Péré et enfin le départ calculé de Agbéyomé Messan Kodjo qui estimait que Jean Pierre Fabre, candidat de l'UFC à la Présidentielle de mars 2010, devait arrêter avec ses marches hebdomadaires de revendication de la victoire d'un parti qui a déjà accepté sa défaite et qui a fait d'ailleurs une alliance avec le vainqueur pour un partage de pouvoir en participant à la formation d'un gouvernement d'union. C'est finalement un FRAC vidé de toute substance qui accompagnera par moment l'ANC dans les fronts de batailles dont les causes étaient perdues d'avance. On se souvient qu'après sa naissance précipitée, l'ANC a voulu créer son groupe parlementaire à l'Assemblée nationale avec une célèbre pétition signée par 20 députés dissidents qui désignaient comme Président de leur groupe l'ex Président du groupe parlementaire UFC en la personne de Jean Pierre Fabre. C'était la première fois que Jean Pierre Fabre reconnaissait implicitement sa défaite à la présidentielle de mars 2010 en voulant s'accrocher à son fauteuil de président d'un groupe parlementaire. C'était également la première fois dans le monde qu'un parti

politique qui n'existait pas au moment d'une élection dispose d'un groupe parlementaire au sein d'une assemblée nationale qui est en issue. Et c'est justement cette tentative qui a réveillé les engagements qui vaudront leur exclusion à neuf députés. Depuis lors les autres sont restés muets comme des carpes à l'assemblée. On les appellera les non inscrits. Se servant de la fragile béquille du FRAC, l'ANC réclamera, là encore, sans succès la tête d'Abdou Assouma, qu'elle avait promise à ses militants lors de plusieurs marches qui ont suivi l'exclusion. Un autre retentissant échec de l'ANC sera la première tournée française de Jean Pierre Fabre. Le leader était rentré de sa villégiature sans avoir pu rencontrer un seul officiel français pour soutenir sa lutte sur le plan national.

Dans la foulée, le parti orange déclare la guerre aux autres formations de l'opposition qui ne le soutiennent pas dans sa guerre pour le retour des députés à l'hémicycle. Entre temps, l'affaire Redemarre, l'augmentation du prix du carburant, les grèves des étudiants et des médecins, l'affaire de tentative d'atteinte à la sûreté de l'Etat ont été utilisés comme diesel pour relancer le moteur de l'ANC, mais sans succès. Un relatif succès cependant à l'occasion de la commémoration des 20 ans des événements de la Lagune de Bè. Face au Front Sage qui voulait commémorer cet événement un samedi matin, l'ANC a sorti l'artillerie lourde en s'inspirant des pratiques du RPT pour clasher le collectif de Me Jean Dégli, en remobilisant de

manière extraordinaire quelques milliers de personnes, parmi les anciens marcheurs de samedi. Mais cette victoire sur les chiffres mobilisés ne contribuera qu'à diviser davantage l'opposition qui n'a jamais su s'accorder sur le plus utile. Comme à la guerre, l'ANC s'attaquera également à la CVJR à qui, elle refuse toute assistance dans le succès du processus de réconciliation sur lequel une bonne majorité des togolais fondent toujours leurs espoirs. Mieux encore, l'ANC s'attaquera vertement à la représentante de la première puissance mondiale qui réaffirmant la position de Washington avait situé chaque acteur politique togolais sur sa part de responsabilité dans la crise actuelle et le devenir du Togo. Le radicalisme suicidaire inspirera récemment le parti célébrant qui opte successivement pour le boycott du dialogue inclusif et des travaux du CPDC rénové.

En une année, Jean Pierre Fabre et les autres dissidents de l'UFC ont fait la guerre au monde entier en oubliant l'essentiel, leur véritable engrais populaire à travers le pays. Un bilan qui se tisse, par une somme colossale de turpitudes qui n'ont finalement pas servi leurs auteurs à un an des législatives, le premier test de légitimité que l'ANC se doit de réussir pour contredire tous ces nombreux togolais qui croient qu'à l'heure de l'apaisement Jean Pierre Fabre et les siens n'ont pas su choisir les bonnes armes pour conquérir la majorité de leurs concitoyens. ■

A.KILI

Micro à l'Envers

Les confrères se prononcent sur l'actualité



Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication
Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction
Schmidt EZA
BRHOOM Kwamé
Dieudonné ESSOHANAM
Sémy MAREKA
Magloire A.
Wilfried Ted
Correcteur
S. Didier

Infographie
Raphaël AHIBLÉ

Adresse
Route de Mission Tové, non loin du
Petit Séminaire, Agoé
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 41 92 91
13 BP 152 Lomé-TOGO
Imprimerie
Service Compris
Tirage
2000 exemplaires

Sujet de la semaine: Quel serait selon vous le portrait-robot du sélectionneur idéal de l'équipe nationale du Togo ?

Patrick DEGBEVI, Journaliste Légende Fm



Il est clair aujourd'hui qu'il faut un coach pour les Eperviers, mais lequel ? Voilà la question que je me pose. Actuellement, on ne peut plus accepter un touriste ou un bricoleur comme entraîneur de l'équipe nationale comme cela a été le cas ces dernières années, ce qui nous a conduit à là où nous sommes aujourd'hui. On a été au mondial en 2006 et c'est n'est pas rien, donc il nous faut honorer ce titre en cultivant désormais le

professionnalisme. Keshi et Neveu sont les favoris selon des sources en notre possession mais il faut éviter les solutions déjà vues qui vont créer d'autres problèmes. Il faut donner la chance à d'autres qui paraissent même plus bénéfiques pour le Togo en termes de professionnalisme et de talent. Le choix doit être judicieux. ■

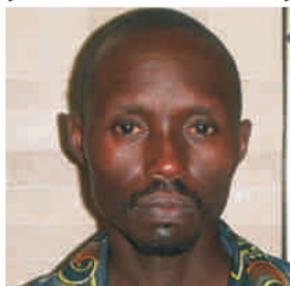
Abel ALOFA, Journaliste Free lance



Les informations de ces dernières heures donnent Stefan Késhi et Patrice Neveu en ballottage favorable. Et il paraît clair que le choix est difficile à opérer et pour le ministère des sports et pour la Fédération Togolaise de Football. Késhi a plusieurs fois occupé le poste et à part son exploit de 2006, le reste de son bilan est catastrophique et reste d'ailleurs la source de plusieurs problèmes au sein même de la sélection nationale. Les éliminatoires du mondial

2014 démarrent bientôt sans blague et il faut que le Togo mise gros. Sur ce le choix de Patrice Neveu peut apporter une nouvelle vision à l'équipe des Eperviers. En plus ça fait la troisième fois que le français s'intéresse à la sélection togolaise et il serait mieux de lui faire confiance au regard de ses performances sur le continent. Pour ma part, si c'est Késhi qu'il faut faire revenir, mieux vaut garder notre Tchanié Tchakala national. ■

Jean HEDEDZI, Journaliste Togo Sport



L'attente aura trop duré. Les togolais attendent avec impatience le nom du sélectionneur national. Aujourd'hui, une lueur d'espoir est née. Mais le suspens demeure. Entre Késhi et Neveu, qui prendra la destinée des Eperviers ? Là demeure la question, et la fumée blanche tarde. Il va falloir que le gouvernement agisse rapidement pour permettre au Togo de recruter son sélectionneur national. Le Togo se doit de choisir un entraîneur qui doit donner un nouvel élan aux Eperviers.

Il doit être en mesure de maîtriser sa troupe. Un entraîneur de qualité qui a de la personnalité pour fédérer les joueurs en une vraie équipe au lieu d'un groupe de joueurs et qui est professionnel. Pour l'intérêt supérieur du sport et la bonne santé qui sport roi, le prochain coach doit être nommé dans les meilleurs délais eu égard aux grands enjeux qui attendent l'équipe nationale. ■

Justice

La justice administrative a du plomb dans l'aile au Togo

Dans l'instauration d'un Etat de droit, une bonne justice administrative apparaît comme un élément capital, une sorte de baromètre. Au Togo, malgré les efforts, elle a du mal à prendre son envol. Enquête sur un système encore balbutiant.

Très peu de Togolais savent qu'ils peuvent attaquer l'Etat devant le tribunal administratif quand ils estiment leurs droits violés. Et parmi ceux qui le savent très peu osent franchir le pas. Ce qui fait que le juge administratif qui existe pourtant s'ennuie à mourir.

Dans la pratique en effet, les justiciables ne se bousculent pas aux portes de la chambre administrative comme sa jumelle judiciaire qui connaît un certain engorgement avec des centaines de plaintes et d'affaires par jour.

Pourquoi la culture de la justice administrative connaît-elle un tel retard à l'allumage sur la terre de nos aïeux ?

Notre enquête auprès des spécialistes du droit administratif nous a permis de faire un certain nombre de constats.

De l'avis des magistrats, si les chambres administratives de la Cour suprême et de la Cour d'Appel éprouvent des difficultés, c'est parce que bien peu de togolais savent qu'ils ont la possibilité d'attaquer la décision de l'administration devant les deux Chambres. L'inconscient collectif est encore durablement marqué par la notion d'impérium,

la toute puissance de l'administration dotée de ses prérogatives de puissances publiques contre laquelle aucune action en justice n'est possible. « Personne n'ose affronter un train de 800 tonnes ». Notons que cette considération avait longtemps prévalu dans l'esprit des citoyens de certains pays qui sont aujourd'hui largement en avance dans l'application de la Justice administrative.

Depuis les années 60, le contentieux administratif togolais n'a pas du tout été riche en litiges. Jusqu'à un passé très récent, les annales de la Jurisprudence ne retenaient officiellement qu'une seule affaire. Il s'agit de l'Affaire Decampos qui a donné lieu au seul arrêt rendu en matière administrative. Les mémoires ne semblent pas avoir gardé une trace des faits qui avaient constitué la trame de cette affaire comme si l'on s'était empressé de tirer un trait sur ce cas isolé d'audace et de témérité d'un citoyen contre la puissance administrative. Depuis 2005, toutefois, on note quelques frémissements. Quelques décisions se seraient ajoutées.

Mais c'est toujours très peu et on est encore loin du foisonnement des décisions, caractéristique principale, intrinsèque du droit administratif, un droit foncièrement jurisprudentiel. Ceci rend bien compte des difficultés pour l'émergence d'une culture de la Justice



administrative au Togo.

La justice administrative togolaise se heurte donc à des considérations sociologiques et personne ne peut en porter la responsabilité. Toutefois, il pèse sur l'Etat une obligation d'information par une sensibilisation des justiciables qui pour la plupart ignorent qu'ils ont la possibilité d'ester en justice contre l'administration dans un contentieux administratif.

Au-delà de cette donnée sociologique, il y a une donnée d'ordre technique sur lesquelles les avis divergent.

Le régime de justice administrative varie d'un pays à un autre. Généralement, elle oscille entre deux systèmes classiques : le système de la dualité de juridictions et le système de l'unicité de juridictions.

Dans certains pays comme en France, il existe deux catégories de juridictions bien séparées: les juridictions administratives chargées du contentieux administratif et les juridictions

judiciaires chargées naturellement des litiges entre particuliers ; aucune catégorie n'a une prééminence sur l'autre. Dans d'autres pays par contre, il n'existe pas de juridictions administratives à part entière et les juges judiciaires connaissent du contentieux administratif et sont chargés d'appliquer le droit administratif.

Le Législateur togolais ne s'est pas inspiré de l'héritage colonial français, et a opté pour l'unicité partielle en créant juste une Chambre administrative au sein de la Cour d'Appel et de la Cour suprême qui apparaît comme le pendant de la chambre judiciaire. Les magistrats de l'ordre judiciaires sont donc les mêmes qui connaissent du contentieux administratif.

Certains estiment que, le choix de l'unicité en est pour quelque chose dans ce balbutiement dans la justice administrative au Togo. Dans ce système, la prééminence des juges judiciaires occulte aux yeux des justiciables la justice administrative en ne lui assurant pas une bonne visibilité.

Par ailleurs, ajoutent-ils l'action de l'Administration implique un droit administratif qui est une matière à part entière qui fait appel à certaines règles complexes auxquelles les magistrats de l'ordre judiciaire ne sont pas nécessairement bien rodés. Ce qui peut entraîner des difficultés dans la pratique de la justice administrative que les simples séminaires de recyclage

des magistrats ne peuvent résoudre. Ils appellent donc de leurs vœux que le Togo adopte le système de la dualité avec des juges judiciaires et des juges administratifs chargés du contentieux administratif. Ce qui pourrait servir de déclic à l'éclosion d'une véritable justice administrative. On le perçoit aisément, la logique de la spécialisation sous-tend les tenants du dualisme.

Cependant d'autres soulignent le caractère trop couteux du système dualiste pour un pays si petit comme le Togo. Ils ajoutent aussi que les deux chambres ne connaissent pas pour le moment beaucoup d'affaires nécessitant la création d'un second ordre totalement indépendant.

Au-delà de cette guerre d'écoles, il faut surtout relever que la justice administrative souffre d'un autre mal : la difficulté à traduire parfois dans les faits les décisions prises par les deux Chambres.

Les rares fois où elles ont été emmenées à prononcer une charge pécuniaire contre l'Administration par exemple dans le contentieux de pleine juridiction, il lui a été difficile de s'exécuter.

En tout état de cause, le bilan de la justice administrative togolaise n'est guère reluisant et fait appel à une profonde refonte pour l'adapter aux exigences de l'heure et surtout la sortir de son état de léthargie pour un meilleur renforcement de l'état de droit. ■

Dieudonné Esso

Préfecture de Tandjouaré

L'Honorable Mme BAKALI renforce l'Education pour tous dans sa Circonscription Electorale

C'est la quatrième année consécutive que l'honorable député à l'assemblée nationale, Mme KOLANI Yombate BAKALI, choisit l'orée de la nouvelle année scolaire pour apporter un important appui aux établissements et aux élèves les plus méritants de la circonscription électorale de Tandjouaré Est. Le mercredi 5 octobre 2011, c'est la cour du Lycée de Tandjouaré qui a accueilli cette grande cérémonie de remise de kits scolaires, des vélos, de ballons et de matériel de construction destinés à soutenir, selon les besoins exprimés, les établissements et élèves de la localité.

Plus de 3 700 000 f cfa ont été déboursés

par l'honorable député cette année pour la réédition de son projet intitulé « Education Pour Tous ». Ainsi donc les meilleurs élèves aux examens du CEPD, du BEPC, du BACI ont reçu des vélos. Les élèves les plus défavorisés ont reçu des fournitures scolaires et un appui financier pour s'acquitter de leur frais de scolarité. Tous les établissements ont été dotés de la logistique nécessaire à leur bon fonctionnement (paquets de craie, de papiers rames,...etc). Les vaillantes femmes du Club des Mères de la Préfecture ont bénéficié d'un don de ballons de football. Mme BAKALI a saisi cette occasion pour dire sa reconnaissance au Président de la

République et au gouvernement pour leurs efforts en faveur de l'éducation. « Notre action de ce jour vient accompagner les efforts du Président de la République, qui vous le savez, a décrété la gratuité de l'école au préscolaire et au primaire depuis 2008. Nous nous situons donc dans ce combat qu'il mène en faveur de l'enfance et de la jeunesse. L'éducation est le plus important héritage qu'un parent peut léguer à ses enfants, c'est pour cela que nous lui accordons une place de choix dans nos actions envers nos populations ». Les bénéficiaires, par la voix du Préfet, du Directeur régional de l'Education et des parents d'élèves, ont témoigné leur



Mme BAKALI encourageant les élèves

gratitude à l'honorable député qui crée ainsi une dynamique de développement local avec ses électeurs. Une approche que d'autres élus du peuple devaient pouvoir adopter pour mieux se rapprocher de leurs électeurs. ■

A.KILI

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail-Liberté-Partie



MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

 =====
 DIRECTION GENRALE DE LA SOCIETE DES TELECOMMUNICATIONS DU TOGO
 (TOGO TELECOM)

 =====
**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL POUR LA FOURNITURE ET LA MAINTENANCE
 DE 08 VEHICULES 4x4 DOUBLE CABINE PICK UP, 03 VEHICULES 4x4 STATION WAGON
 ET DE 05 VEHICULES FOURGONNETTES POUR LES BESOINS DE TOGO TELECOM**

Date de lancement de l'Avis : 03 octobre 2011

Appel d'Offres N° : AON n°001/2011/ TGT/DG/ PRMP/DML

1. La Société des Télécommunications du Togo (TOGO TELECOM) lance sur fonds propres, un Appel d'Offres National pour la fourniture et la maintenance de 08 véhicules 4x4 double cabine Pick-Up, 03 véhicules 4x4 Station Wagon et de 05 véhicules fourgonnettes pour les besoins de TOGO TELECOM.

2. Sont admises à concourir toutes les personnes morales établies au TOGO, spécialisées dans le domaine et justifiant de moyens techniques et financiers pour l'exécution du présent appel d'offres (cf. Dossier d'Appel d'Offres).

3. L'ensemble des véhicules est reparti en trois lots (03) lots présentés dans le tableau ci-après :

Lots	Désignation	Quantité	Garantie de soumission
Lot 1	Véhicules 4x4, double cabine Pick Up	08	5 640 000 FCFA
Lot 2	Véhicules 4x4 Station Wagon	03	2 718 000 FCFA
Lot 3	Véhicules fourgonnettes	05	2 100 000 FCFA

4. Le délai de livraison des véhicules est de quatre vingt dix (90) jours à compter de la notification du marché.

5. Chaque soumissionnaire peut soumissionner pour un ou deux lots ou pour l'ensemble des lots. Pour chaque lot, l'offre conforme la moins-disante sera retenue pour l'attribution du marché. Un soumissionnaire peut être attributaire de tous les lots.

6. Le dossier d'appel d'offre pourra être acheté à la Direction Générale de TOGO TELECOM, Porte 007 SPL au rez-de-chaussée, moyennant paiement en espèce d'une somme non remboursable de **Cinquante Mille (50 000) F CFA**, contre reçu à la caisse Régie d'avance de TOGO TELECOM, située au rez-de-chaussée à l'adresse suivante :

Direction Générale de TOGO TELECOM
 Place de la Réconciliation, quartier Atchanté
 BP : 333 Lomé – Togo
 Tél : (228) 22 21 44 01 / 22 53 44 01
 Téléx : 5245 TG
 Fax : (228) 22 21 03 73
 E-mail : spdgtgt@togotel.net.tg

7. Les offres, rédigées en langue française doivent être accompagnées de la garantie de soumission et déposées au plus tard **le 03 Novembre 2011 à 9H 00 T.U** au Secrétariat Administratif de TOGO TELECOM du nouveau siège de TOGO TELECOM, au rez-de-chaussée **porte 12**.

Les offres remises hors délai ne sont pas acceptées.

8. Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre vingt dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

9. Les plis seront ouverts en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaiteraient assister à l'ouverture des plis **le 03 Novembre 2011 à 9H 30mn** dans la Salle de Réunion du 8^{ème} étage du nouveau siège de TOGO TELECOM.

Pour tous renseignements complémentaires, consulter le site Internet de TOGO TELECOM: www.togotelecom.tg ou s'adresser au Département Moyens et logistiques, Direction Générale, sis à la Place de la Réconciliation, quartier Atchanté, Tél.: 23 38 55 92 / 22 53 40 05.

La Direction Générale
 de TOGO TELECOM

Société (Suite et fin) Razak, « l'Allemand »

RECAPITULATIF

Nous sommes dans le Togo qui vit des entrées financières de certains de ses fils et filles expatriés et dispersés à travers l'occident. En l'an 2000, M. Traoré et sa troisième épouse consentent des sacrifices pour envoyer Razak à Hambourg en Allemagne, chez un cousin lointain sensé l'aider à s'installer pour mieux s'épanouir et aider sa famille.

Mais pendant tout son séjour dans l'espace Shengen, Razak, ne répondra à aucune de ces attentes. Sa vie, il la passera beaucoup plus à se comporter comme un allemand sans papier. Une vie au-dessus de la moyenne, faite de plaisir et de bons moments. Razak était un des théoriciens modernes du carpe diem, qui savait qu'une vie devait se remplir car elle était éphémère.

Par un malheureux concours de circonstance, il est rapatrié au bercail. Dans son quartier, on l'appelle Razak l'Allemand, par ironie mais aussi par une certaine admiration de la vie de l'homme à la fois simple et inconsciente. Razak savait qu'il était mal aimé, surtout dans sa famille où, les parents vieillissants l'ont pratiquement maudit parce qu'il était un raté qui a failli précipiter leur mort, n'eût été la présence salvatrice de l'autre fils sur le même territoire allemand. Mais au fond de lui, il savait qu'il n'était pas totalement fini et qu'il lui restait beaucoup plus qu'une dernière carte à jouer.

Depuis une semaine, l'Allemand sort beaucoup et est de plus en plus clean. Il a d'ailleurs troqué ses habituels Blue jeans contre les costumes et cravates, les quelques rares exclusivités vestimentaires qui ont survécu à la grande liquidation silencieuse qu'il a organisée autour de sa gigantesque garde robe depuis son retour forcé. Et Dieu sait que Razak en a vendu et parfois à des prix dérisoires, histoire de survivre et surtout de ne demander de l'aide à personne.

Ce vendredi Razak n'est pas allé à la grande prière, il en a parfois l'habitude et cela n'intéresse plus personne. Ce qui semblait intéresser son entourage, c'est qu'il est arrivé sous un autre jour. Pour la première fois, il passe le bonjour à toute la maisonnée, arbore un sourire de paix, comme s'il venait de remporter une grande victoire sur ses adversaires de toujours, le mépris familial et les moqueries de l'entourage. Sans l'annoncer, l'Allemand semblait dire adieu à la galère. Depuis qu'il est rentré à la maison, il n'est plus ressorti comme à son habitude. Il s'est enfermé pour écouter la musique qu'il aime, celle là qui l'a bercé en Allemagne et qui lui a tenu compagnie pendant les premières heures de son rapatriement au Togo. Seul dans sa chambre, il

rumine sa haine envers ses amis Arsène et Kalil qui ont raconté à la famille et à tout l'entourage qu'il a passé son séjour européen dans les cuisses des allemandes, des vieilles femmes qui lui ont tout donné et des jeunes filles qui lui ont créé la plupart de ses ennuis. Il se remémore le jour où il est passé à la barre familiale pour répondre de ses actes et surtout des plaintes de son cousin éloigné qui n'a rien trouvé de bien à dire sur son séjour à Hambourg. C'est lui qui a mis dans la tête de ses parents qu'il était un drogué et que cela lui revenait tellement cher qu'il n'arrivait plus à envoyer de l'argent au bercail. Razak revoyait toutes les péripéties et humiliations qui ont suivi son retour : la haine non dissimulée des parents, les moqueries de certains de ses frères et sœurs qui ouvertement se réjouissaient de ses déboires. Razak avait digéré tout ceci, tout en se disant qu'un jour, il retournerait en Allemagne. Sa vie était là-bas, depuis toujours, il savait qu'il finirait en Europe pour être en paix avec lui-même et grandir. Au fond de lui, il reconnaissait avoir déconné en adoptant des habitudes qu'il ne devait pas et c'était justement au sortir d'une soirée bien arrosé qu'il s'était fait arrêté avec quelques traces de poudre prohibée. Cette énième gaffe avait corsé son addition devant le juge qui lui a rappelé ses précédentes



bourdes desquelles, il était d'ailleurs miraculeusement sorti. Razak était l'un des rares africains à avoir plusieurs fois porté la main sur des blanches. Il avait de par ses étroites relations avec les femmes, obtenu des postes intéressants dans des boîtes où les noirs exerçaient rarement. Croyant à son étoile, il avait toujours cru qu'il irait loin dans ce pays qui lui ressemblait. L'Allemand s'est trop tôt considéré comme un allemand. Et en ce vendredi, il savait qu'il ne s'était jamais trompé sur son étoile. Cela fait deux ans qu'il tente de renouer contact avec plusieurs de ses nombreuses conquêtes, c'est chose faite. Razak avait finalement les papiers qu'il voulait pour retourner en Allemagne, chez lui. Angela, l'homonyme de la chancelière, avait finalement tenu à lui et à sa promesse. Son avocat avait pu lui, obtenir une issue pour un retour triomphal, même si pour cela, il devait transiter par la Belgique.

Razak n'avait plus envie d'en

parler à sa famille qui a eu beaucoup de mal à lui pardonner son retour forcé, il attendait le transfert pour acheter son billet et avoir les deux pieds dans l'avion avant d'en parler. Intérieurement, il s'était promis d'appeler certains de ses détracteurs directement de l'Allemagne, pour les narguer et leur dire que la vie réserve des surprises et qu'un homme n'est jamais définitivement mort quand il n'est pas sous terre.

Deux jours avant son nouveau départ, Razak alla se faire pardonner au pied de sa mère, la seule à qui, il annonça son départ via Accra. Cette fois promit-il « je ne te décevrai pas, car je connais ta souffrance. Fais-moi confiance ».

Un nouveau départ, une nouvelle vie peut-être. Pour nous aussi, une leçon de vie.

Cette histoire est vraie, elle nous a été envoyée par K.S sous le sceau de l'anonymat. ■

Propos recueillis par
Le Briscard

Jeu m'fri Togo Télécom comble deux fois ses fidèles clients

La semaine du 10 au 16 octobre a vu les fidèles abonnés de Togo Télécom se faire récompenser doublement. D'abord la remise de cadeaux aux gagnants du jeu m'fri et ensuite le grand concert m'fri organisé dans ce même cadre et qui a vu la participation d'un grand nombre d'inconditionnels de Togo télécom.

Le grand concert m'fri s'est produit le samedi 25 octobre dernier au Stade Omnisport de Lomé avec la présence effective du Directeur Général de Togo télécom, Sam Bikassam. Il a réuni autour d'un même événement, la crème de la musique togolaise et les fidèles clients de Togo télécom qui ont fait le plein du Stade. Sur scène, ils ont pu savourer les mélodies des artistes comme Seck, Mike Flame, Gino, Lioty, DJ Mohaab, Black T, Mr Kouronès, Amron, et Papou. Du côté des groupes présents on a écouté avec enthousiasme le Collectif 585, 109 Connexion, et la cerise sur le gâteau a été le groupe Toofan. L'humour a été assuré par le groupe Gbadagog et Mentolato. On a pu aussi apprécier sur scène le savoir faire des groupes chorégraphiques, parmi lesquels

les Soldats du cool catché. Quant au Slam, il a porté les griffes du Caporal Wisdom. Même la petite pluie qui s'est abattue sur les spectateurs lors de la soirée n'a atteint en rien la beauté de l'évènement qui a duré trois heures d'horloge. Le public était très comblé. « C'est une belle soirée. Je ne regrette pas d'avoir fait le déplacement. Il a plu mais le spectacle était tellement intéressant que cela a constitué un ingrédient du show. La seule chose que je déplore est l'absence de Masta Just du groupe Toofan. C'est pour lui que j'ai fait le déplacement. Mais je rentre sans rancune », a confié Huguette à la sortie du concert.

Mais avant ce grand concert m'fri, la remise des cadeaux aux lauréats du jeu m'fri s'est faite le mercredi 12 octobre dernier au nouveau siège de Togo télécom sis au carrefour de la Réconciliation au quartier Atsanté. La cérémonie qui a été présidée par la Directrice Commerciale de Togo télécom a vu décerner les grands lots de ce jeu. Le gagnant de la catégorie m'fri bronze-cumul du plus grand nombre de points sur les appels et réceptions Togo télécom- a reçu un ordinateur portable et deux tickets du concert m'fri. Ce même prix a été donné



Lauréat de M'Fri Premium

au gagnant de la catégorie m'fri Silver-cumul du plus grand nombre de points sur les appels et réceptions GSM-. Une moto dame Ba'al plus casque, et deux tickets du grand concert, c'est le lot du gagnant m'fri Gold- le plus grands nombre de points sur les appels et réceptions internationaux-. Quant au lauréat de la catégorie m'fri Premium-plus grand nombre de points sur toutes les destinations confondues en appel-, il a reçu une moto homme Ba'al plus casque, un ordinateur portable et deux tickets du grand concert. Le représentant du gagnant du gros lot, Honou Amavi, a exprimé sa joie avant de convier les populations à la consommation des produits de Togo télécom. Le gagnant du



109 Connexion, Grand concert M'Fri

deuxième prix, Titou Safiou, lui aussi a exprimé sa joie, avant de confier que la moto dame est pour sa fille qui lui a fait installer la ligne "chez moi" de Togo télécom pour ses affaires. Deux autres catégories aussi ont été récompensées: m'fri classiques mille premiers souscrivants à m'fri- et m'fri quiz-cent meilleurs joueurs Quiz-.

Il faut rappeler que le jeu m'fri s'est déroulé du 4 juin au 03 septembre dernier. Pour y participer, il suffisait d'y souscrire et de s'inscrire ou de se faire inscrire en envoyant son numéro au 115 de Togo télécom. ■

Magloire A.

Championnat D1 de football Womé pour le démarrage des hostilités

On l'a attendu depuis la fin du dernier championnat en vain mais ce sera chose faite ce samedi au Stade Général Améyi de Womé. Le lancement du championnat national de football de Première Division saison 2011-2012 se fait le 22 octobre prochain. Tout a été conclu à la suite d'une réunion de réglage que le bureau de la Fédération Togolaise de Football a eu le week-end dernier avec les présidents de clubs qui vont prendre part à la compétition. La réunion a réglé un problème essentiel qui est celui du financement de l'Etat qui est de 5 millions de FCFA par club cette saison, une somme mise à la disposition des présidents de clubs depuis le début de la semaine. Les 5 millions de l'Etat sont considérés comme la première partie de la subvention qui sera octroyée aux clubs. La seconde partie qui relève de la compétence de la FTF sera donnée après la première partie du championnat.

Le championnat saison 2011-2012 se dispute avec dix-huit clubs comme nous l'avons annoncé dans notre avant dernière parution. Une décision qui n'a pas plu à certains présidents de club qui ont dû se résigner

devant le président de la FTF. Des indiscrétions font état de ce que certains clubs pensent boycotter le championnat à cause du nombre trop élevé d'équipes participantes qui demande beaucoup d'efforts financiers. Sur le terrain, c'est Maranatha de Fiokpo, la Champion D1 en titre et Unisport de Sokodé, le champion D2 qui ouvrent le bal en match d'ouverture sur le Stade Général Améyi de Womé. Les autres équipes descendent dans l'arène le dimanche le 23 octobre à la faveur des autres rencontres. Au total, 34 journées de compétition dont 9 matches par journée seront servis aux spectateurs. C'est dire que les joueurs togolais vont reprendre du service après la pause de deux ans qui a mis plusieurs d'entre eux au chômage technique et a transformé certains en conducteur de taxi-moto. C'est alors reparti pour des spectacles, les confirmations de talents et des révélations comme on y est habitué depuis toujours. Bon championnat aux clubs et que le fair-play règne sur les terrains comme dans la logique nationale de réconciliation. ■

B.K.

Musique Haroy, le retour en gospel



Haroy

L'artiste togolais d'origine béninoise vient de sortir un nouvel album. Après plusieurs années qui ont séparé son tout premier album « Ashame » sortie en 2005 et qui ont également marqué son absence sur la scène musicale togolaise, Haroy est revenu à la musique avec un nouvel album intitulé « Like A Rain » qui signifie littéralement en français « Comme une pluie ». « Like A Rain » est un album qui loue l'éternel Dieu dans

toute sa grandeur et sa bonté. Ce nouvel album fait suite à un double album que l'artiste a eu à sortir aux Etats-Unis.

L'album « Like A Rain » est composé de 18 titres dont dix sont des louanges à Dieu. Réalisé entre les Etats-Unis où séjourne Haroy depuis un certain temps grâce à la Togolese Foundation. Le nouvel album est officiellement sorti le 15 octobre dernier sur les ondes d'une radio de la place en présence des journalistes. Connu comme un artiste qui chante l'amour sur un rythme Zouk R'n'b Haroy se dit maintenant repent et chante désormais Dieu et sa bonté en Français, en Anglais et en Mina.

Sur sa nouvelle galette musicale on note la présence de Chantre Moutité, Edwige Bongo, Vanessa Worrou et autre Shandy, Therabelle, Viviane Jonhson, Kang the Dreamer. Dans l'entourage de l'artiste, on annonce un concert en fin Novembre prochain aux Etats-Unis en compagnie d'autres artistes togolais. ■

BRHOOM Kwamé

Sélectionneur pour les Eperviers

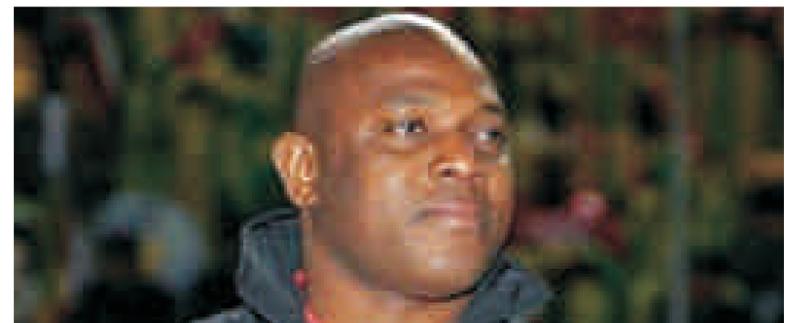
Stefan Késhi, le choix qui divise

Les cinq entraîneurs potentiels qui peuvent encore espérer prendre les rênes de la sélection nationale du Togo sont désormais connus. Les français Didier Six et Patrice Neveu, le serbe Milosarljec Zavisa, l'argentin Navarro Adrian et le nigérian Stefan Késhi sont les cinq à être retenus par le comité technique qui a été mis en place il y a quelques semaines par le ministre Padoumhèkou Tchao en accord avec le bureau exécutif de la Fédération Togolaise de Football. Le comité a eu à étudier les dossiers d'une trentaine d'entraîneurs qui convoitent le poste de sélectionneur de l'équipe nationale de football du Togo. Comme on le constate, aucun des trois entraîneurs togolais n'est retenu.

Cette short liste des potentiels entraîneurs des Eperviers n'est

que la première étape de la mission confiée à la commission technique mise en place en fin du mois dernier. La seconde étape sera de dégager une autre liste de trois entraîneurs. Pour ce faire le Ministre Tchao a demandé des informations supplémentaires qui doivent faire la différence entre les cinq prétendants en lice pour pouvoir dégager les trois parmi lesquels le Bureau Exécutif de la Fédération doit faire son choix. Entre autres informations nécessaires que les entraîneurs retenus doivent fournir, l'ambition et la vision qu'ils ont pour l'équipe nationale du Togo. Mais avant même que les informations complémentaires ne parviennent à la Commission technique qui doit dégager les trois meilleurs entraîneurs qu'il faut pour le Togo, il se susurre que les deux parties impliquées dans le processus - le ministère des

sports d'une part et la Fédération Togolaise de Football d'autre part - ont déjà choisi chacune selon ses visions leur entraîneur. Gabriel Améyi et ses hommes préfèrent à nouveau l'ex titulaire du poste, le nigérian Stefan Késhi tandis que le ministère opte pour un entraîneur européen en l'occurrence Patrice Neveu qui avait déjà été pressenti au poste en 2007. Des incompréhensions qui risquent de pénaliser encore la sélection nationale qui est restée sans entraîneur depuis la démission de Thierry Froger en Février dernier. Pour le choix de Stefan Késhi, il convient de préciser que c'est lui qui a qualifié le Togo pour la CAN et la Coupe du monde en 2006. Mais son retour à la tête de l'équipe en 2008 n'a pas été fructueux et le Togo a raté la CAN 2008 au Ghana parce que éliminé à la dernière journée par le Mali au stade de Kégué au nez et



Stefan Késhi

à la barbe d'un Stefan Késhi impuissant. Alors que peut apporter un autre retour de cet entraîneur qui est en panne ces derniers temps ? C'est sûrement cette question que se pose le ministère des sports qui propose de prendre l'ancien entraîneur du Ghana qui a qualifié les black stars pour le coupe du monde 2010. La division sur le choix du sélectionneur de l'équipe nationale est de tout temps ce qui divise le ministère des sports et la FTF. Ce qui est d'ailleurs compréhensible car l'employeur de l'entraîneur est naturellement l'Etat qui le paye chaque mois et le met au service de la Fédération.

Mais le temps passe et le Togo doit répondre à un rendez-vous déterminant le 11 novembre prochain à Bissau face aux joueurs Bissau guinéens dans le cadre de la première journée des préliminaires des éliminatoires qualificatifs pour le mondial 2014 au Brésil. D'ici là, espérons que les deux parties trouveront une entente à la fin des travaux de la Commission technique pour s'accorder sur le choix d'un entraîneur qui saura pousser les Eperviers de nouveau dans les firmaments du football africain et mondial. Il y a va de la visibilité du sport roi national. ■

BRHOOM Kwamé

MISS CAMPUS CE SAMEDI À LA PAROISSE UNIVERSITAIRE-BAS FOND DU COLLÈGE ST JOSEPH

Photos des candidates

Alidjato
FlorenceAgossou
amidatouAvou
EssiKezie
PidenamSomabey
NathalieAholly
Ely

N'tsuyiboe

Attigbe
AgbemadonDoukpo
EdithSogba
JustineKowou
ReineGunn
FaustinaGamado
Emilie

Coopération internationale

Les négociations des Accords de Partenariat Economique, toujours dans l'impasse

Lomé accueille du 19 au 23 novembre 2011, la 26e session de l'Assemblée parlementaire ACP et la 22e session de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE. Même si l'ordre du jour restera centré sur les questions de démocratie et de droits de l'homme, l'évènement s'annonce d'ores et déjà comme un grand rendez-vous qui permettra à la capitale togolaise de renouer avec le souvenir des années de gloire consacrées par les signatures grandioses des conventions de Lomé. C'est aussi sans doute l'occasion de s'interroger sur l'état et les perspectives de la coopération entre l'UE et les ACP.

Il faut d'entrée de jeu convenir qu'on a pour l'instant du mal à cerner les contours des progrès que l'Accord de Cotonou est censé avoir générés depuis que l'on a tourné la page de la convention de Lomé. Pour preuve, les négociations des Accords de partenariat économique qui incarnent le nouveau type de partenariat piétinent lamentablement. Toutes les configurations sont envisagées pour faire évoluer les choses mais les mêmes pommes de discorde reviennent toujours.

Concernant l'accès au marché de l'UE qui est une préoccupation majeure pour les ACP, les nouvelles règles d'origine envisagées ne permettent pas de préserver les acquis de la convention de

la défunte convention de Lomé qui avait permis de ménager une place à part pour les pays en développement. L'option de permettre à certains pays (les PMA par exemple) de cumuler plusieurs types de règles d'origine pour donner un coup de pouce au développement à travers un accès privilégié au marché de l'UE ne semble pas progresser réellement.

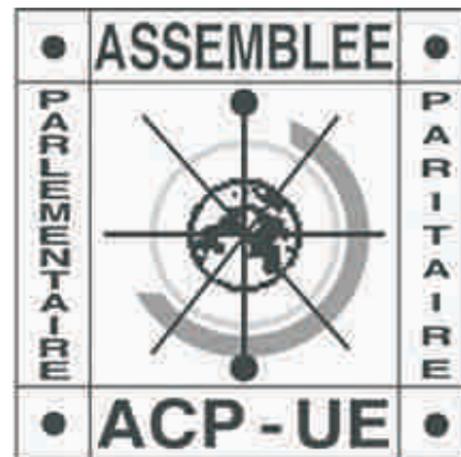
Par ailleurs l'Union européenne n'est pas pour l'instant disposée à envisager des fonds additionnels pour l'aide au développement en dehors du traditionnel Fonds européen de développement.

Il y a déjà plus de trois ans que l'on aurait dû avoir fini avec les négociations des APE. Mais manifestement il y a encore du chemin à faire. Il semblerait même que les négociations des APE compliquent davantage le processus d'intégration régionale en Afrique.

Les politiques commerciales régionales perdent un peu de leur cohérence face aux schémas de négociations dans le cadre des APE.

Si l'on prend le cas de la CEDEAO, la volonté de mettre en place une politique commerciale commune est mise à rude épreuve par les APE. On dénote en effet au sein de la CEDEAO, trois régimes commerciaux qui sont un véritable défi pour l'idéal communautaire.

Vis-à-vis de l'Union européenne, les PMA



y compris ceux de la CEDEAO sont sous le régime de l'Initiative "tout sauf les armes" qui aménage un accès plus favorable au marché de tous les produits en provenance des pays bénéficiaires, à l'exclusion notables des armes.

Le Ghana et la Côte d'Ivoire ont signé des APE intérimaires avec l'UE et exportent leurs produits vers le marché européen sur cette base.

Et à l'instar du Nigeria, tous les pays qui ne sont pas des PMA et qui n'ont pas signé d'APE intérimaires avec l'UE sont assujettis au régime de droit commun du système généralisé des préférences.

On retrouve une situation similaire dans d'autres sous-régions notamment avec le projet de création d'une zone de libre-échange tripartite entre le COMESA

(Communauté économique d'Afrique de l'Est), la CAE (Communauté d'Afrique de l'Est) et la SADC (Communauté pour le développement de l'Afrique australe).

Les fronts des négociations commerciales se multiplient donc et la diversité des centres d'intérêt et partant des pôles de négociations n'est pas de nature à accélérer la conclusion des négociations pour les APE. Face à la confusion qui règne les pays africains ont fait part en 2010 de leur vif souhait d'explorer des alternatives.

Certains proposent que les négociations des APE soient mises en veilleuse, le temps de conclure les négociations au sein de l'OMC sur l'article 24 du GATT.

D'autres proposent une solution radicale qui consisterait à remplacer purement et simplement les APE par un nouveau régime basé sur l'extension de l'Initiative Tout sauf les armes à tous les pays africains. Enfin une frange non négligeable ne verrait pas d'inconvénient à ce que l'on suspende les négociations sur les APE pour se consacrer à l'approfondissement du processus d'intégration régionale et à l'intensification de la coopération Sud-Sud. ■

Dieudonné ESSO

Présidentielles françaises

Le PS saura-t-il débarrasser François Hollande de l'étiquette de « gauche molle » héritée durant les primaires?

Après le tumulte des primaires qui ont consacré la victoire de François Hollande, le parti socialiste met le cap pour les présidentielles de mai 2012. Fini les rancœurs et les divisions qui ont été lot quotidien du parti pendant la campagne menée par les candidats entre les deux tours du scrutin.

Reste pour le député de la Corrèze d'entretenir cette dynamique en vue de la concrétiser en victoire finale pour espérer arpenter les marches du Palais de l'Élysée comme François Mitterrand en mai 1981 et surtout rompre avec le signe indien qui prévaut au sein de la famille politique socialiste.

François Hollande réussira-t-il là où a échoué son ancienne

compagne en 2007? Telle est désormais la question qui se pose.

Il est trop tôt pour répondre, mais le parti sis Rue Solferino à Paris s'est très tôt imposé de recoller absolument les morceaux en évitant les démons de la division.

Rassemblement, tel est désormais le mot d'ordre d'un parti socialiste qui est bien conscient que l'atmosphère dans laquelle s'est déroulée la campagne peut bien lui porter préjudice. En dépit des rappels à l'ordre, les deux protagonistes n'ont su éviter l'écueil d'une foire d'empoigne qui pourrait bien laisser des traces en Mai 2012.

« Gauche molle », le pavé a été jeté dans la marre par la perdante, Martine Aubry pour



François Hollande

désigner le courant incarné par son adversaire en le critiquant pour son manque de courage et de pugnacité.

Ce slogan risque de faire tache d'huile pendant la campagne présidentielle qui s'annonce et apparaît vraisemblablement

comme un don du ciel, voire une miche de pain bénit pour la droite qui ne va pas hésiter à s'en servir pour mettre en relief le manque de panache d'un François Hollande et ainsi réduire à néant ses chances de succès.

Les grands ténors de l'UMP commencent d'ailleurs à se relayer sur les plateaux de télévision qui rappellent à l'envi « la gauche molle » qui à leurs yeux ne peut pas être capable de tracer un avenir pour les Français.

A les écouter, on pourrait être tenté de dire en évoquant « la gauche molle », le parti socialiste livré son postérieur pour une belle fessée.

Au-delà de tout, l'ancien Premier Secrétaire du Parti Socialiste

conserve tout de même un atout majeur que n'avait pas son ancienne compagne : la pleine adhésion de l'appareil du PS ainsi que celle de la base, sans nul doute à cause de son parcours au sein du parti dans lequel il a gravi tous les échelons.

La candidature de Ségolène en 2007 avait été plutôt accueillie avec condescendance par les éléphants du PS, ce qui lui avait considérablement compliqué la donne. Ces derniers l'avaient soutenue seulement du bout des lèvres.

Mais le suffrage universel français revêt une autre réalité et la tâche ne sera pas aisée pour le candidat du PS face à la redoutable machine électorale que constitue l'UMP. ■

Dieudonné ESSO



HELIM

L'INTERNET HAUT DÉBIT PAR TOGO TELECOM

TOGO TELECOM BAISSE SES TARIFS

jusqu'à

65%



**INTERNET
ILLIMITÉ
24h/24**

**de réduction
sur le forfait de connexion
Internet HELIM FIXE**

Solutions Internet "HELIM Fixe"		
PROFIL	OFFRES	FORFAIT MENSUEL TTC
GRAND PUBLIC	GP OTI illimité 128K/64K	22 295 F CFA 53-100 F CFA
	GP FAZAO illimité 256K/64K	34 685 F CFA 82-600 F CFA
	GP DEFALE illimité 512K/128K	74 340 F CFA 212-400 F CFA
	GP ALEDJO illimité 1M/256K	173 630 F CFA 495-600 F CFA
PROFESSIONNEL	PRO OTI illimité 128K/64K	38 225 F CFA 63-720 F CFA
	PRO FAZAO illimité 256K/64K	59 460 F CFA 99-120 F CFA
	PRO DEFALE illimité 512K/128K	127 440 F CFA 212-400 F CFA
	PRO ALEDJO illimité 1M/256K	297 360 F CFA 495-600 F CFA
	PRO AGOU illimité 2M/256K	679 680 F CFA 1-132-800 F CFA

Pour tout renseignement complémentaire, rendez-vous dans nos Espaces Telecom.
Service client : 112 Dépannage : 119

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg